



**ERASMUS+**

## **Modèle de Proposition**

**Formulaire Administratif (Partie A)  
Description Technique du Project (Partie B)**

**Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur**

**EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020**

**Version 1.1  
4 mars 2020**





**ERASMUS+**  
**PROPOSITION (PART B)**

**Erasmus: Action clé 1: Charter  
Erasmus pour l'Enseignement  
Supérieur**

**EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020**

### **AVIS IMPORTANT**

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

**Veuillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.**

**⚠ Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.**

<b>HISTORIQUE DES CHANGEMENTS</b>		
<b>VERSION</b>	<b>DATE PUBLICATION</b>	<b>CHANGEMENT</b>
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

## **PAGE DE COUVERTURE**

*La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.*

*Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.*

## TABLE OF CONTENTS

<b>PROPOSITION (PART B)</b> .....	<b>2</b>
<b>PAGE de couverture</b> .....	<b>5</b>
<b>ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS</b> .....	<b>7</b>
<b>1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus</b> .....	<b>9</b>
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus .....	9
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie .....	10
<b>2. Mise en œuvre des principes fondamentaux</b> .....	<b>14</b>
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux .....	14
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité .....	15
2.3. A des fins de visibilité .....	16

## **ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS**

### **Déclaration**

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
  - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
  - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
  - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
  - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

### **LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ**

#### **Avant la mobilité**

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

#### **Pendant la mobilité**

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

#### **Après la mobilité**

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

#### **LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE**

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets



de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

#### À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

*Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.*

*Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.*

*Représentant légal de l'institution*

Signature du représentant légal de l'institution



École Duperré Paris

11 rue Dupetit-Thouars  
75003 Paris  
www.duperre.org  
+33 (0)1 42 78 59 09

Design  
et Métiers d'Art

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

## 1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

### 1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

**Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:**

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

**Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:**

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

**Erasmus Action clé 3 (KA3):**

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

## 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation<sup>1</sup> et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

En participant au programme Erasmus +, l'Ecole Duperré souhaite :

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr)

- renforcer le cœur de son activité initiale, les mobilités de stages à l'étranger qui permettent à nos étudiants d'acquérir une expérience professionnelle et culturelle pour enrichir leur bagage vers une adaptabilité et employabilité européenne.

-développer davantage sa dimension internationale en offrant la possibilité à ses étudiants de réaliser un semestre de mobilité d'étude à l'étranger dans le cursus du nouveau diplôme national le DNMADE.

Sans les rendre obligatoires, nous souhaiterions que ces mobilités se développent et concernent jusqu'à 50 % de la cohorte. L'ouverture en 2018 du DNMADE offre de nouveaux horizons en matière de modernisation puisque ce diplôme est dorénavant aligné sur le modèle des diplômes Européens (3 année, 180 crédits ECTS) et permet d'inclure des mobilités à l'étranger.

-développer la mobilité enseignante, jusqu'à ce jour restreinte, pour un échange de bonnes pratiques, et pouvoir développer des activités d'enseignement transnational conduisant à l'élaboration de nouveaux programmes, de nouveaux cursus.

- déposer en 2021 une demande de partenariats stratégiques pour élaborer, avec des partenaires identifiés, des activités, curriculums et programmes pour un cursus international de double diplôme dans le domaine de la mode.

- mettre en œuvre la mobilité internationale de crédits avec Cuba, sollicitée lors de l'appel à proposition 2020. L'école Duperré a déjà une bonne expérience de la coopération (vers Cuba, l'Arménie.) La mobilité internationale de crédits permettrait de renforcer les actions de coopération menées par l'école et de lui donner un cadre Européen.

**Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.**

Langue originale [EN]

**Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.**

Les actions Erasmus + auxquelles nous souhaitons participer relèvent des actions clés 1 et clé 2.

Pour les actions clef 1, déjà en œuvre depuis de nombreuses années, nous mettrons proposerons des mobilités SMS ET SMT sur la base du volontariat. Elles s'opèreront soit dans le cadre de l'obligation de stage inhérente au diplôme, soit dans le cadre des mobilités écoles dans l'une de nos partenaires. Pour la mobilité sortante, Information auprès de la communauté étudiante et enseignante concernée se déroule avec mise à disposition des archives, entretiens individuels pour évaluer et pouvoir accompagner le projet de mobilité, puis mise en œuvre des formalités administratives d'usage et prise de contact avec les instances concernées.

Pour la mobilité entrante, campagne Erasmus avec informations à destinations des partenaires, pour les nominations. Diffusion des candidatures auprès des équipes,

commission de sélection des candidats. Envoi des résultats et mise à dispositions des formulaires et informations nécessaires.

Développement de notre activité internationale: Pour les actions clé 2 que nous souhaitons mettre en œuvre au cours de la période 2021-2024, nous avons déjà fait un travail préparatoire avec des partenaires sélectionnés. Pour un partenariat stratégique ayant pour objectif la création d'un double diplôme international de mode dans le cadre de notre nouveau diplôme le DNMADE.

Nous avons organisé des réunions avec l'inspection d'art appliqué et nos partenaires sélectionnés en vue de notre projet de coopération pour l'innovation. Les circonstances exceptionnelles ne nous ont pas permis de déposer le dossier cette année mais nous souhaitons vivement l'inscrire dans notre agenda 2021.

Enfin, en terme de coopération internationale avec les pays hors Europe, et faisant suite à de nombreuses actions réalisées par l'école Duperré à la Havane, nous avons déposé une demande de mobilité de crédits pour pouvoir accueillir à l'école Duperré des mobilités entrantes de professeurs et étudiants de l'école de design de la Havane, et envoyer des enseignants enseigner chez notre partenaire.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Les objectifs sont à la fois linguistiques, culturels et pédagogiques. Ils doivent participer à une ouverture internationale de l'institution par les personnes en mobilité, et avoir un impact sur le rayonnement et les compétences, employabilité, adaptabilité à différents milieux professionnels.

La mise en œuvre doit se faire au terme d'un projet mûri en équipe, avec un suivi de la mobilité et de son impact avec un engagement de la communauté scolaire à tous les niveaux (direction, personnel, enseignants, étudiants).

La phase préparatoire à toute mobilité passe par une information et la mise à disposition des contacts et archives (conventions, rapports, documentation...). Accueil et communication autour de la mobilité entrante doit être aussi une affaire d'équipe. Un indicateur clé dans la constitution du rapport d'activité et rapport d'étonnement au retour des mobilités en plus des documents contractuels habituels.

La réunion annuelle du rapport d'expérience, le témoignage du rapport d'activité et rapport d'étonnement au retour des mobilités en plus des documents contractuels habituels sont des indicateurs de la qualité des mobilités.

Pour les actions clé 2, si nous entrons dans ce processus, nous avons l'aide des institutions (ambassades et Unesco, inspection d'art appliqué) pour mettre en œuvre ces projets de coopération. Nous aurons le soutien des sites institutionnels, de la presse et autres médias).

L'objectif serait la mise en œuvre d'actions croisées (workshops, mobilités, développements des échanges, transferts de compétences à tous niveaux) et pour les partenariats stratégiques, la création et l'ouverture de curriculums pour une double diplomation internationale en design de mode. L'impact de ce projet se verra par l'ouverture de cette mention au diplôme et ensuite par le nombre de personnes en bénéficiant.

La mobilisation sur les actions internationales occupe environ 30% à 40% de l'activité de la direction et du responsable des relations internationales.



## 2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

### 2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

En tant qu'établissement public, nous avons une politique de laïcité, de non discrimination, de transparence qui se décline selon les principes suivants :

1. Reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante donc "validables" dans le cadre de leur mobilité par l'attribution de crédits ECTS
2. Convention passée au préalable listant les attendus et nos engagements entre les 2 entités signataires
3. Aucun frais spécifiques aux étudiants en mobilité et traitement identique à nos propres étudiants y compris des aides financières si besoin, carte d'étudiant donnant accès aux musées
4. transparence dans le catalogue de cours avec une communication faite au préalable leur permettant d'opérer des choix éclairés
5. S'assurer de leur niveau linguistique et dans tous les cas proposer un tutorat et ou un soutien linguistique approprié
6. Leur permettre de participer et d'être acteur à tous les projets et à la vie de l'établissement quand il le souhaite dans un souci de traitement équitable.
7. S'assurer d'une égalité de traitement et de service par les personnels de notre école pendant toute la durée de leur mobilité
8. proposer une personne référente, une écoute, leur donner une grande facilité à pouvoir identifier cette personne à même de répondre et d'accompagner leurs divers questionnements .

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne<sup>2</sup>

Nous nous tiendrons informés de l'avancée de la carte étudiante européenne afin d'en faire profiter tous nos étudiants via l'appli mobile. L'informaticien de l'école, et le service informatique du rectorat se feront les relais des directives alors énoncées par l'agence européenne quant à la mise en œuvre de cette carte d'étudiant européenne.

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

'école a

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr)

Notre établissement a déjà un engagement fort pour les pratiques civiques et citoyennes.

Conscient des enjeux environnementaux liés à nos formations, l'école Duperré a mis en place une semaine entière de séminaires, conférences, rencontres, visites et ateliers autour de l'écologie et du développement durable. L'école a également accueilli en ses murs l'événement Paris aime la Mode qui s'engage en septembre 2019. Toute la communauté scolaire a été conviée à ces moments forts y compris la communauté Erasmus.

Une gratuiterie, organisée par le Bureau des élèves a régulièrement lieu à l'école, et diverses actions comme la récupérathèque organisent la collecte et redistribution de matériaux non utilisés, et d'invidus consommables auprès des commerçants locaux.

Au sein des cours et des ateliers, une attention particulière est apportée au non gaspillage, aux matériaux, et à la question du ré emploi et du recyclage.

Les étudiants en mobilité entrante et sortante sont particulièrement aguerris aux pratiques environnementales qui sont incluses dans l'éthique et la philosophie de l'école.

Nos étudiants sont porteurs de ce message dans toutes nos actions. Ils partent en mobilité avec un soucis environnemental toujours présent.

**Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.**

Nos étudiants, personnels et enseignants sont des citoyens qui s'engagent et savent faire part d'un fort engagement civique. Dans le domaine de la création, notre communauté scolaire est régulièrement sollicitée : médiation culturelle dans de grandes manifestations internationales (musées du Louvres, Musée de Cluny, Exposition Homo Faber, à Venise etc.).

Des partenariats avec des associations caritatives (communauté Emmaus) ont régulièrement lieu. Toutes ses actions concernent autant les étudiants en formation initiale que nos étudiants en mobilité entrante ou sortante.

L'école participe avec la fondation Culture et Diversité à l'accueil d'élèves d'établissements de quartiers défavorisés et nos étudiants s'engagent dans les cordées de la réussite.

Dernièrement pendant la pandémie, nombre d'entre eux se sont mobilisés pour répondre à différents appels notamment de la ville de Paris et de l'APHP pour confectionner masques et équipements textiles. D'autres ont participé à divers actions solidaires (collectes et maraudes pour les populations démunies).

C'est par notre site internet, les réseaux sociaux le conseil d'administration et autres réunions internes à l'école que se fait la communication des engagements civiques et citoyens des personnes en mobilité.

En mobilité, nos étudiants portent haut les couleurs de l'Euro citoyenneté. Avant leur départ, il leur est rappelé qu'ils sont les ambassadeurs Erasmus de leur école et de leur pays au sein des communautés étudiantes.

Le site internet et les réseaux sociaux font état de ces engagements réguliers.

## 2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

**Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.**

Le responsable des relations internationales, les enseignants, l'équipe d'encadrement scolaire veillent à la reconnaissance des crédits obtenus suivant le programme pré établi par les documents contractuels : (learning agreement et transcripts of records) qui cadrent la validation des crédits Ects pendant la période de mobilité.

Un suivi et un contact régulier avec l'étudiant et les équipes enseignantes veillent à garantir au mieux la justesse de la reconnaissance du travail effectué lors de la mobilité. Le conseil de classe délivre semestriellement un bilan attestant officiellement du travail effectué.

**Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:**

La mobilité enseignante est fortement incitée dans la politique de notre établissement. L'information, la promotion et le soutien de toutes les mobilités de l'école, notamment celle du personnel, sont diffusées par le conseil d'administration, les différentes voies de communications de l'école (catalogues, articles, site internet, expos, affichages, portes ouvertes). Ces mobilités font aussi l'objet d'une information vers nos tutelles (ville de Paris et rectorat) qui a leur tour les relayent.

### 2.3. A des fins de visibilité

**Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.**

Nous prévoyons la publication de la déclaration de politique Erasmus sur le site de l'école [www.duperre.org](http://www.duperre.org) et en information interne à l'école par les réseaux et le conseil d'administration.

Les actions soutenues par le programme seront relayées de la même manière, avec en plus des temps fort d'information lors de nos portes ouvertes, des Erasmus Days, ou lors de nos rencontres régulières avec nos réseaux internationaux (Cumulus, Hesam,).

**Veillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.**

La communication des principes de la charte Erasmus se fera par la diffusion interne via le conseil d'administration l'affichage en salle des professeurs, et par une information auprès de toute la communauté scolaire, et par voie externe sur le site internet de l'école.